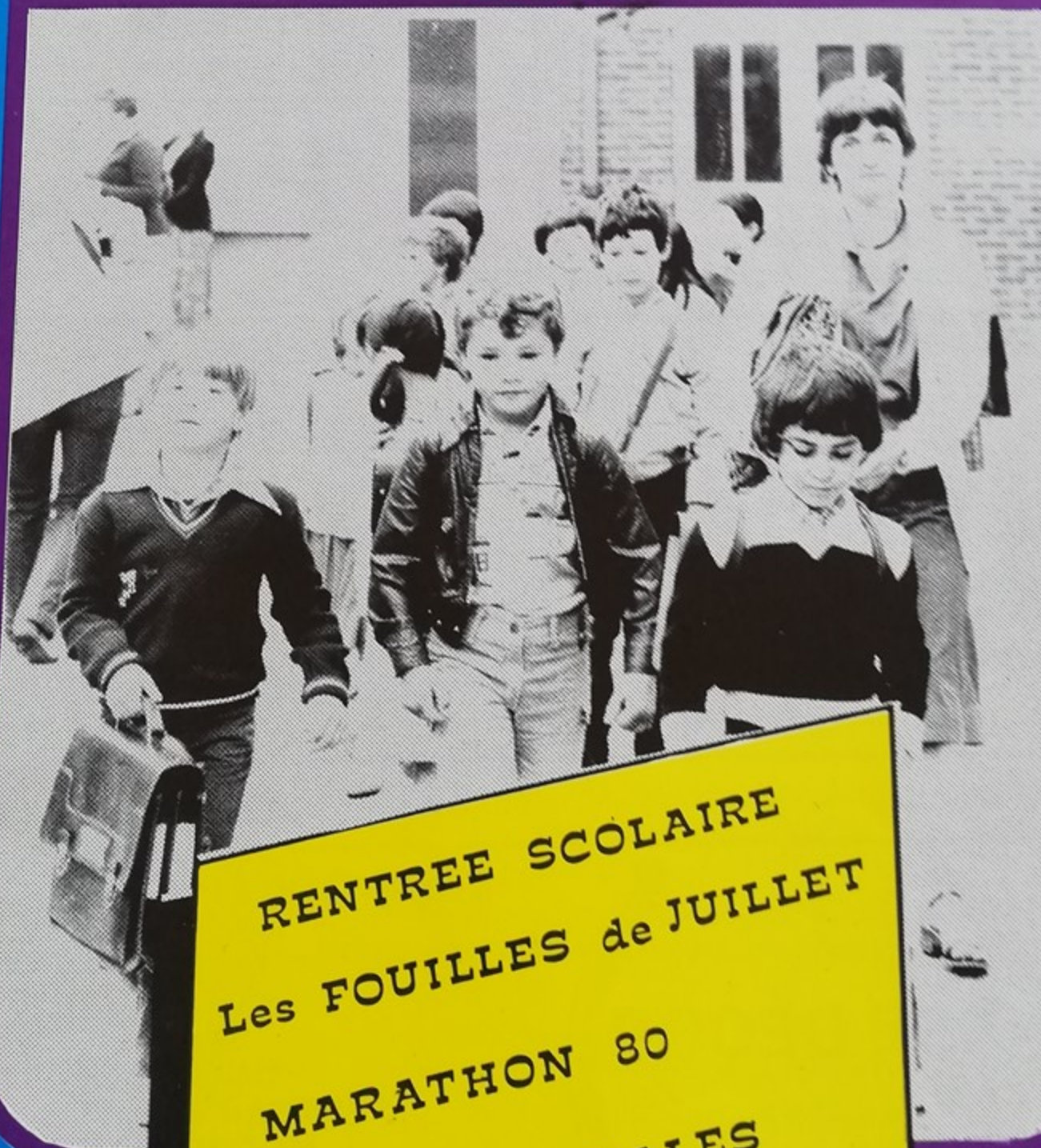


montataire  
informations  
municipales



RENTREE SCOLAIRE  
Les FOUILLES de JUILLET  
MARATHON 80  
FINANCES LOCALES



# Regard sur la rentrée scolaire

**E**n faisant le point sur la rentrée scolaire toute proche, une première évidence se dégage : la gratuité scolaire reste à conquérir ainsi que l'égalité des chances. Rentrée plus dure pour les familles modestes, nombreuses à Montataire qui ont dû assumer des dépenses en augmentation de 15 % selon la CSF.

Bien que la municipalité assure la gratuité des livres, cahiers et autres fournitures, combien d'enfants seront privés de vêtements ou de cartables neufs faute d'argent suffisant ? Il faut le redire avec force : une prime de rentrée de 1 000 F par enfant et le relèvement de 50 % des allocations familiales constituent deux mesures essentielles pour diminuer les inégalités.

Nous ne partageons décidément pas l'avis de Monsieur Beullac, Ministre de l'Éducation, qui affirme que l'égalité des chances n'a rien à voir avec l'argent. A qui veut-il faire croire que l'enfant d'OS a autant de chances que celui d'un Pdg ? L'intelligence n'est pas un don, elle se cultive, c'est l'échec scolaire qui est le produit d'une politique désastreuse pour l'enfance et le pays, laquelle politique est le fait du pouvoir giscardien.

Faut-il rappeler par exemple, que la Hongrie socialiste envoie 43 % de ses enfants en Université alors que la France n'en compte que 11 %. De ce point de vue, les mauvais coups portés à l'Université cet été avec la disparition de nombreuses unités d'enseignement et de recherches sont de nature à aggraver les inégalités existantes. La conséquence en est, pour les enfants de Montataire, une réduction encore sensible de leurs chances, déjà faibles, d'accéder à l'enseignement supérieur.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire, la politique de suppression de classe continue. Dans notre Ville, la vigilance des élus, de la population et des enseignants aura permis d'éviter toute fermeture. Mais la lutte doit continuer pour voir les effectifs de chaque classe baisser, ce qui constituerait le meilleur atout pour la qualité de l'enseignement.

Comment ne pas réagir ensemble, lorsque des centaines de milliers de jeunes quittent l'école sans formation et vont grossir la liste des demandeurs d'emploi ? Fait allarmant dans la région creilloise la formation professionnelle d'Etat est mise en cause par manisation du technique ver la «vie active» et vers les formations adaptées aux besoins immédiats des employeurs. C'est la même orientation qui se poursuit à l'université avec les décisions lourdes pour l'avenir de supprimer 19,5 % des licences, 13,50 % des maîtrises et plus de 40 % de diplômes du troisième cycles.

En mutilant ainsi notre potentiel scientifique et culturel, le pouvoir montre avec clarté que l'intérêt du pays est bien le cadet de ses soucis.

Mais une fois de plus, l'heure n'est pas à la résignation, c'est par la mobilisation de toutes les énergies que nous construirons l'école dont nous avons besoin pour vivre, décider et travailler dans notre pays.

**Claude COUALLIER**  
Responsable de  
la Commission Scolaire.





# Points de repère pour la rentrée

## LISTE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS PAR ETABLISSEMENT

**ED LEVEILLE** : Mr Ladurelle Bernard, 127 rue Jacques Duclos 60 160 Montataire.  
**Jean Jaurès** : Mme Gonzalès Janine, 67 rue Jean Jaurès 60 160 Montataire.  
**Frédéric Joliot Curie A** : Mme Lair Simone 32 rue Louis Blanc 60 160 Montataire.  
**Frédéric Joliot Curie B** : Mme Bothereau Colette, 32 rue Louis Blanc 60 160 Montataire.  
**Paul Langevin A** : Mme Rousseau, Jacqueline, 19 rue du 8 mai 1945, 60 160 Montataire.  
**Paul Langevin B** : Mme Dujardin Janine, 19 rue du 8 mai 1945, 60 160 Montataire.  
**Jacques Decour A** : Mme Richard Jacqueline, rue Anatole France, 60 160 Montataire.  
**Jacques Decour B** : Mr Aragon Jean-Marie, rue Anatole France, 60 160 Montataire.  
**D. Casanova** : Mme Bodinier Anne-Marie, rue de Magenta, 60 160 Montataire.

### MATERNELLE

**Jean Macé** : Mme Lacelle Marie, rue de l'Eglise, 60 160 Montataire.  
**Paul Langevin Maternelle** : Mme Roger Odile, 19 rue du 8 mai 1945 60 160 Montataire.  
**Frederic Joliot Curie Maternelle** : Mme Coache Geneviève 32 rue Louis Blanc, Montataire.  
**Jacques Decour I Maternelle** : Melle Sene Annie, rue Anatole France 60 160 Montataire.  
**Jacques Decour II Maternelle** : Mme Soyeux Colette, rue Anatole France, Montataire.  
**D. Casanova** : Mme Bodinier Anne-Marie, rue de Magenta, Montataire.

### NOMBRE D'ENFANTS PAR GROUPE SCOLAIRE :

Primaire :

Ed. Leveillé : 175  
 Jean Jaurès : 209.  
 Frederic Joliot Curie A : 140.  
 Frederic Joliot Curie B : 145.  
 Paul Langevin A : 130.  
 Paul Langevin B : 125.  
 Jacques Decour A : 340.  
 Jacques Decour B : 340.  
 D. Casanova : 80.  
**Maternelle :**  
 Jean Macé : 150.  
 PLM : 125.  
 FJC Mat : 120.  
 JD1 mat : 165.  
 JD2 Mat : 160.  
 D. Casanova : 30.

### NOMBRE DE REPAS SERVIS SUR CHAQUE LIEU DE RESTAURATION JOURNELLEMENT

P. Langevin : 120 repas environ.  
 ED. Léveillé : 180.  
 Joliot Curie : 80 environ.  
 Jacques Decour : 220.

### LIEUX DE VENTE OU DE PERMANENCES POUR LES TICKETS

**Service scolaire** : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8 h à 16 h 30. Samedi de 8 h à 12 h 30.  
**Fermé** : le mercredi toute la journée - le samedi après-midi après 12 h 30.  
**Ecole Jacques Decour (Primaire) A** : Tous les lundis de 8 h à 8 h 45. (à côté du bureau de la Directrice).  
**Ecole Joliot Curie (Primaire)** : Tous les mardis de 8 h 10 à 8 h 45 dans l'entrée du bureau des Directrices).  
**Ecole Paul Langevin (Maternelle)** : tous les jeudis de 8 h 10 à 8 h 45 dans le préau de la Maternelle.





# Finances locales : la vérité sur les chiffres

## Impôts locaux :

Bientôt les feuilles jaunes. Pour quelques uns, elles sont déjà arrivées.

### OÙ VA VOTRE ARGENT ?

- Prenons la taxe d'habitation :
- Part de la commune : 62,65 %,
  - Part du département : 27,70 %,
  - Part du district : 9,65 %.

### ET L'ÉTAT ?

Il faut savoir que l'Etat prélève 3,5 % sur le total des impositions communales ; sur les 19 288 585 F d'imposition communale de notre ville, l'Etat prélève 3,5 % soit 675 000 F.

### POURQUOI CE PRÉLÈVEMENT ?

Selon le texte de la loi, cette somme doit servir à couvrir les dégrèvements opérés sur les impôts locaux.

Mais les élus n'ont aucun droit de regard et de décision concernant cet argent. Aucune indication n'est donnée quant à son utilisation effective.

Les élus exigent de contrôler l'utilisation de cette somme. Pour notre ville, elle représente 30 % du montant de la taxe d'habitation. Si elle servait au dégrèvement, celui-ci serait beaucoup plus important. Cela signifierait que vous paieriez moins d'impôts si vos élus géraient cet argent.

## Budget 1981 : de nouvelles difficultés :

Par sa loi en date du 10 janvier

1980, le gouvernement cherche à intégrer davantage encore les communes à sa politique d'austérité. Sous prétexte de laisser aux communes la possibilité de décider de l'augmentation pour chaque taxe, il leur refuse toute initiative réelle puisque pour ne prendre que cet exemple, la taxe professionnelle ne devra pas augmenter plus que la moyenne des trois autres taxes. Messieurs les patrons peuvent dormir en paix, Messieurs Giscard et Barre veillent au bon grain.

### UN AUTRE POINT NOIR POUR NOTRE COMMUNE :

En 1980, l'aide de l'Etat — Dotation Globale de Fonctionnement — sera en diminution. L'augmentation de 10,18% est inférieure au taux de l'inflation, ce qui montre que le désengagement financier de l'Etat se poursuit, quoiqu'en dise Mr Papon, ministre du budget.

Mais toutes les communes ne sont pas logées à la même enseigne.

Pour 1979 :

- Montataire a reçu 230 F par habitant,
- Creil, 480 F par habitant,
- Chantilly : 800 F par habitant.

Pourtant nous ne savions pas les habitants de Chantilly plus pauvres que ceux de Montataire.

### MAIS IL Y A PLUS :

La DGF est financée par prélèvement sur la TVA. En clair, cela signifie que vous êtes doublement pénalisés : d'une part, vous payez cet impôt injuste qu'est la TVA sur les produits que vous achetez et d'autre part, notre ville n'en récupère qu'une partie moindre pour mener sa politique sociale en faveur de la population.

Une discussion sur la DGF doit avoir lieu au Parlement cet autom-

ne. Il faut exiger sa révision afin qu'elle ne soit plus calculée sur la base de la pression fiscale par habitant ce qui défavorise les villes ouvrières. Nous demandons une augmentation importante de son montant ainsi qu'une répartition équitable par commune qui soit fonction des besoins des populations. En définitive, plus de moyens financiers pour réaliser des équipements et conduire notre politique sociale.

## La pompe à finances :

Alors que l'Etat en 1978 consacrait encore à la route 35 % des dépenses d'infrastructure qu'il prélève sur l'automobiliste, il ne lui en aura affecté que 22,6 % en 1979.

Recettes de l'Etat : en 1979 : cartes grises, TVA voitures et pièces, vignettes, taxes sur les carburants, etc... : 67 515 millions de francs.

Dépenses de l'Etat : entretien des routes, police, investissements : 15 244 millions de francs.

### OÙ VA LA DIFFÉRENCE ?

C'est avec l'appui de ces chiffres que nous demandons que le fuel soit détaxé pour les collectivités locales. Pour Montataire, l'économie serait substantielle : 300 000 F.

En conclusion, alléger les impôts locaux c'est possible sans diminuer les réalisations municipales. C'est possible en faisant reculer ensemble la politique de régression du pouvoir.



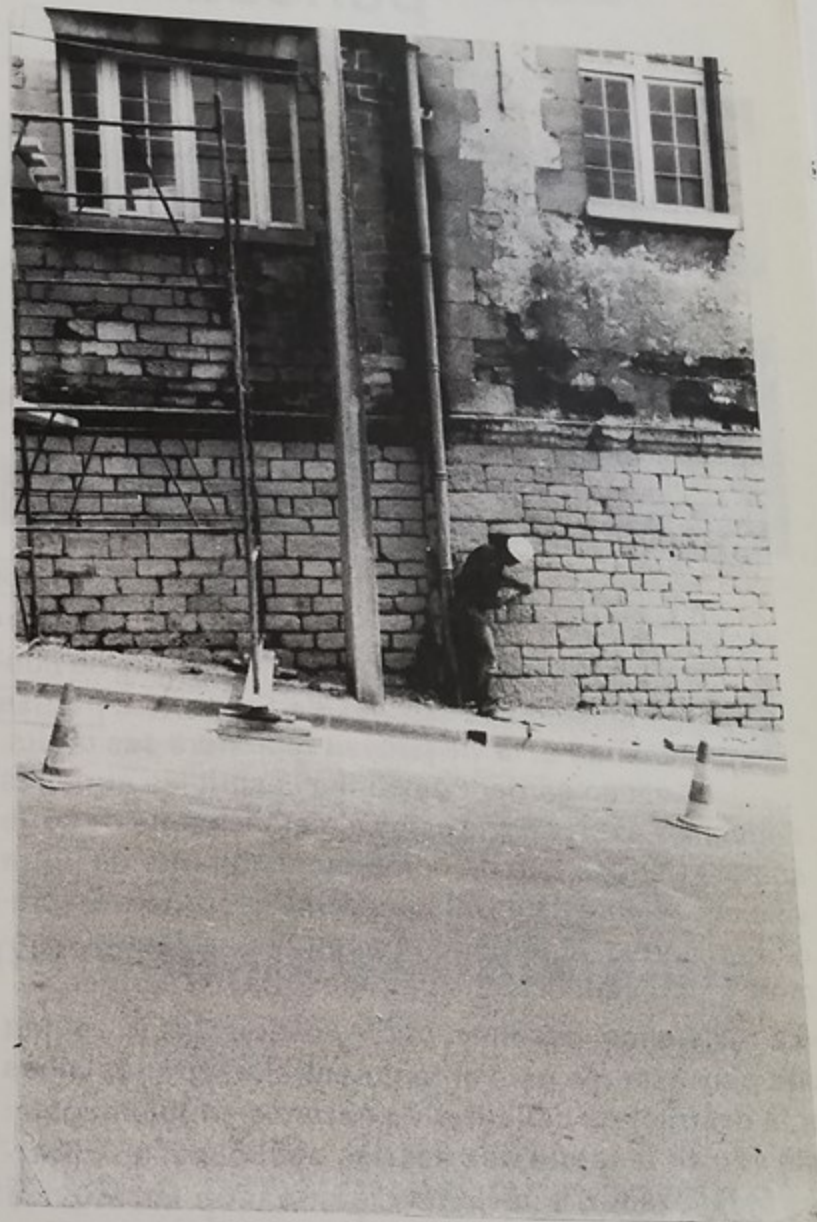
# Les travaux dans la ville

**L**e programme de travaux inscrit au budget 80 est en voie de réalisation. Sans reprendre le détail de ce que nous indiquons dans le bulletin de janvier signalons cependant : les futurs locaux des services socio-éducatifs et du service comptabilité dans l'ancienne Sécurité sociale sont en cours d'aménagement. Les écoles ont profité des vacances scolaires pour faire peau neuve, en particulier Jean Macé dont le ravalement aura coûté 370 000 F.

Côté voirie, la rue R. Coene aura été refaite et le square à côté du stade municipal terminé. Pour ce qui est du gravillonnage rue de la République et rue J. Jaurès, voir la mise au point des services techniques de la ville que nous publions dans notre rubrique « Cette page est à vous ». Les travaux rue R. Rolland, chaussée et trottoirs, sont au programme du dernier trimestre.

A côté des réalisations proprement dites, signalons également les tâches d'entretien parmi lesquelles la réfection des douches au stade M. Sellier et l'aménagement des tribunes pour accueillir les locaux du club de billard.

Mentionnons pour terminer la nouvelle « maison des Anciens » entièrement refaite par les employés de la ville, et qui constitue un lieu agréable de rencontre et de détente.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
**BABILOTTE Roland**

Rue du Colonel Fabien (Ex Sentier du Stade)  
60160 MONTATAIRE - Tél. 425.77.43

**BERLIET - SAVIEM**  
Renault Véhicules Industriels  
Guillumette et Place

Rue Charles Somasco - BP 38 - 60105 Creil Cedex  
Tél : 425.29.79 - Télex : Guildre 150 135 F

Boucherie nouvelle  
**DESHAYES René**

24 rue de la République  
MONTATAIRE Tél. 425.57.46

**LYONNAISE DES EAUX**

une société de services au service des collectivités locales

dans votre région :  
**REGION PARISIENNE NORD**  
Rue Buhl B:P n° 11  
60103 CREIL Cedex  
Tél. 425.25.22

**production  
distribution  
assainissement  
gestion  
des services municipaux**



## Montataire se souvient : il y a 36 ans périssait la «bête immonde»



Une vue des participants.

Il y a 36 ans, le 31 août 1944, Montataire se libérait après d'autres villes de France. La nuit se terminait et la vie pouvait reprendre ses droits. C'est en gardant présent à l'esprit les atrocités commises par les nazis et les enseignements de cette sombre période que de nombreux habitants de notre ville ont célébré l'anniversaire de sa libération. En prenant la parole, M. R. Trin retraçait brièvement les moments marquant de cette période. Il devait ajouter :

«La résistance, unanime, par la voix du C.N.R. voulait une paix assurée par l'entente entre les grands alliés et la destruction définitive du nazisme en Allemagne : elle voulait le retour aux libertés publiques, aux libertés individuelles, à celle de l'information libérée des

puissances d'argent.

Il y a trente cinq ans que la victoire fut acquise le 8 mai 1945 sur le nazisme. Nous célébrons doublement cet anniversaire car cette année il a été enfin célébré officiellement après cinq ans de mépris.

En montrant ensuite que la politique giscardienne tournait le dos aux idéaux de la Résistance, le maire de Montataire devait conclure en ces termes :

«Souvenons nous toujours que c'est l'union des forces ouvrières et patriotiques qui fut à l'origine des victoires de la Résistance. Ce même union est la condition de nos victoires d'aujourd'hui et de demain pour la paix et la démocratie.

Vive le 36<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Montataire.

## Monsieur le Maire écrit au Premier Ministre

Fin Août, M. R. Trin adressait au premier ministre la lettre suivante pour demander la convocation du Parlement en session extraordinaire. Les problèmes, d'emploi, de vie chère, les difficultés pour la rentrée scolaire justifiaient cette demande. Dans sa réponse, le 1<sup>er</sup> Ministre se bornait à une fin de non-recevoir en faisant preuve une fois de plus d'autosatisfaction.

Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais attirer votre attention sur la situation préoccupante de l'emploi dans notre ville.

Nous comptons actuellement plus de 370 chômeurs et cela va s'aggraver avec le licenciement de 400 travailleurs temporaires chez Chausson (usine automobile). Il est d'ailleurs à craindre d'autres licenciements avec le plan Davignon de l'automobile.

Les travailleurs d'une autre usine (Usinor) sont eux aussi très inquiets après l'annonce, en juillet dernier, d'un second plan européen de réduction de 13% de la production sidérurgique, en particulier sur les produits plats, ce qui touche doublement cette usine.

Les familles de Montataire, dont la grande majorité est ouvrière, vivent constamment dans l'angoisse du chômage, tant il est vrai que de nombreuses personnes, les jeunes en particulier, n'ont pas de garantie d'emploi avec le travail intérimaire, véritable plaie aussi bien pour les hommes que pour l'économie.

La rentrée scolaire, dans ces conditions, prend l'allure de catastrophe. En effet, bien que la Municipalité assure la gratuité des fournitures scolaires, comment les familles pourraient-elles faire

face aux dépenses, pourtant nécessaires, d'équipement de leurs enfants (vêtements, cartables, etc...).

Devant une telle situation, qui n'est pas hélas particulière à Montataire, il est urgent de réunir en session extraordinaire l'Assemblée Nationale.

Je vous en fait la demande par cette lettre afin que l'Assemblée Nationale puisse discuter de mesures qui permettraient de résoudre le chômage et la vie chère, de relancer la production des usines, de relever le pouvoir d'achat des familles.

— Prévoir tout de suite une prime de rentrée scolaire de 1 000 F par enfant pour les familles modestes. — relever de 50% les allocations familiales, les pensions et les retraites. — porter le SMIC à 3 700 F — Prendre des mesures de blocage des prix. — Réduire le prix du fuel et de l'essence (qui grève d'ailleurs lourdement le budget communal).

Ces quelques mesures, que je soutiens pleinement, avancées par le Parti Communiste Français, qui propose pour les financer :

- de créer un impôt sur la fortune.
- de faire en sorte que le fruit du travail soit réinjecté dans notre industrie et notre économie, pour empêcher ces profits de grossir la spéculation.

Ces mesures permettraient de vivre mieux, autrement et tout de suite.

Cela dépend des orientations politiques de votre gouvernement, qui privilégie les profits des trusts multinationaux au détriment des besoins de notre peuple et de la France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire, R. Trin.



**SERVICE  
CULTUREL  
MUNICIPAL**

94, rue Jean-Jaurès  
MONTATAIRE (Cinéma Palace)  
Tél : (4). 425.07.93.

**PRÉSENTATION**

**C**omme chaque année, après l'interruption des vacances, les activités pour les enfants vont reprendre avec :

- Des ateliers d'expression (danse, dessin, musique, guitare, théâtre) ;
- Le Centre aéré ouvert le mercredi ;
- Les deux bibliothèques qui offrent un choix de livres variés.

Les réalisations municipales au service des jeunes Montatairiens devraient être un complément (pour répondre aux besoins d'expression chez l'enfant) à la formation scolaire pour le développement des jeunes.

Malheureusement, si dans notre Commune, la municipalité malgré les difficultés budgétaires grandissantes, conséquence de la politique giscardienne en direction des collectivités locales, s'efforce de faire toujours plus, nous sommes obligés de constater que l'école y consacre de moins en moins de moyens.

Giscard-Barre en ont décidé ainsi : depuis plusieurs années, ces secteurs de l'éducation sont sacrifiés.

La municipalité ne cherche pas à combler les carences de l'Etat. Rien ne peut remplacer l'effort de l'Education Nationale dans la formation de nos enfants. C'est pourquoi, tout en développant ses propres initiatives, elle intervient surtout auprès du pouvoir pour l'obliger à consacrer à l'école, dans tous les domaines, les moyens suffisants.

Elle soutiendra, à la rentrée, toutes les initiatives des parents et enseignants luttant pour une véritable Education Nationale digne des exigences de notre époque.

**Activités pour les enfants**

**THEATRE**

Le mercredi de 14 à 18 h (en 3 groupes suivant l'âge)  
— Cinéma Palace (94, rue Jean Jaurès).

**DANSE**

Le mercredi de 14 à 18 h (en 4 groupes).  
— Ecole Jean Jaurès

**MUSIQUE**

Le mercredi de 9 à 12 h (non débutants)  
Le mercredi de 14 à 18 h (débutants)  
— Ecole Jean—Jaurès

**DESSIN**

Le mercredi de 9 à 12 h (en deux groupes)  
— Atelier des Martinets (13, av du 19 Mars 62)  
Le mercredi de 14 à 17 h  
— Atelier Ecole Jean Jaurès.

**GITARE**

Le mardi de 19 à 21 h (par groupe) et le samedi de 14 à 17 h (par groupes)  
— Ecole Jean Jaurès.

**CENTRE AERE**

Le mercredi de 9 à 17 h (enfants de 7 à 14 ans), (garderie de 8 à 9 h et de 17 à 18 h)  
— Petit Château (un ramassage en car est prévu).

**BIBLIOTHEQUES**

— Bibliothèque Paul Eluard : 4 rue des Déportés, ouverte du lundi après-midi au samedi.  
— Bibliothèque Elsa Triolet : Rue J. Decour, ouverte du mardi après-midi au samedi.

**Renseignements pratiques concernant  
● ● ● ● les ateliers ● ● ● ●**

( Danse, musique, dessin, théâtre, guitare )

Les animateurs accueilleront les parents afin de présenter en détail le contenu de chaque atelier. Les inscriptions se feront sur présentation de la carte de participation (carte de restaurants scolaires) délivrée par le service scolaire. **L'absence de carte de participation entraînera obligatoirement l'application du tarif maximum.**

**PARTICIPATION FINANCIÈRE :**

Une participation financière, selon le revenu des familles, sera demandée par enfant et par trimestre. Elle s'échelonne de la gratuité à 100 F pour les familles de Montataire.

**GARDERIE APRÈS LES ATELIERS :**

Pour les enfants fréquentant un ou plusieurs ateliers le mercredi après-midi à l'Ecole Jean Jaurès, une garderie fonctionnera de 17 à 18 h à la bibliothèque Paul Eluard (ceci afin de faciliter la participation des enfants dont les parents travaillent tous les deux).

**LE CENTRE AÉRÉ OUVRIRA SES PORTES LE MERCREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE**

**INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions se font au service scolaire sur présentation de la carte de participation.

**BIBLIOTHÈQUES :**

Les inscriptions sont gratuites pour les habitants de Montataire. Elles se font sur place dans chaque bibliothèque.





## ATELIER THÉÂTRE - MARIONNETTES

L'atelier théâtre fonctionnera cette année encore le mercredi après-midi, au cinéma Palace, selon les horaires suivants :

- 14 h à 15 h : enfants de 7, 8, 9 ans,
- 15 h à 16 h 30 : enfants de 10, 11, 12 ans,
- 16 h 30 à 18 h : enfants de 13, 14, 15 ans.

Les «petits» monteront un spectacle de marionnettes, et nous travaillerons avec les «moyens» et les «grands» sur des adaptations de farces et de tableaux du moyen-âge.

Un spectacle marquera la fin de l'année scolaire.

Animateur : Michel REMY

## ATELIER DE DANSE

L'atelier de danse de Montataire se propose d'initier les enfants au mouvement, puis à la danse.

*L'enfant cherchera à voir, sentir et entendre ce qui se passe dans son corps puis dans celui des autres.*

*S'il le veut, l'enfant pourra aborder des techniques de danse (classique, moderne) non passivement, mais activement, c'est à dire en sachant qu'il peut danser et créer sans ces techniques, ce qui ne l'empêchera pas de s'en servir pour s'exprimer.*

Le travail comporte nécessairement des exercices d'assouplissement que ce soit barre classique, barre au sol, puis des travaux d'improvisation et d'expression.

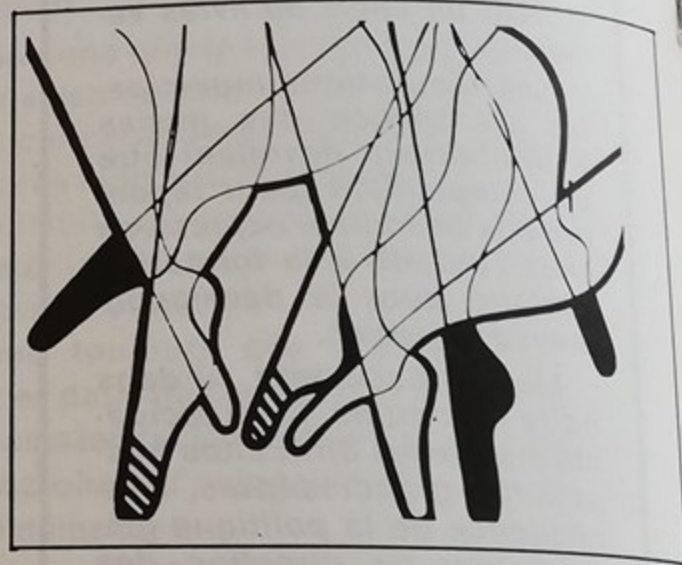
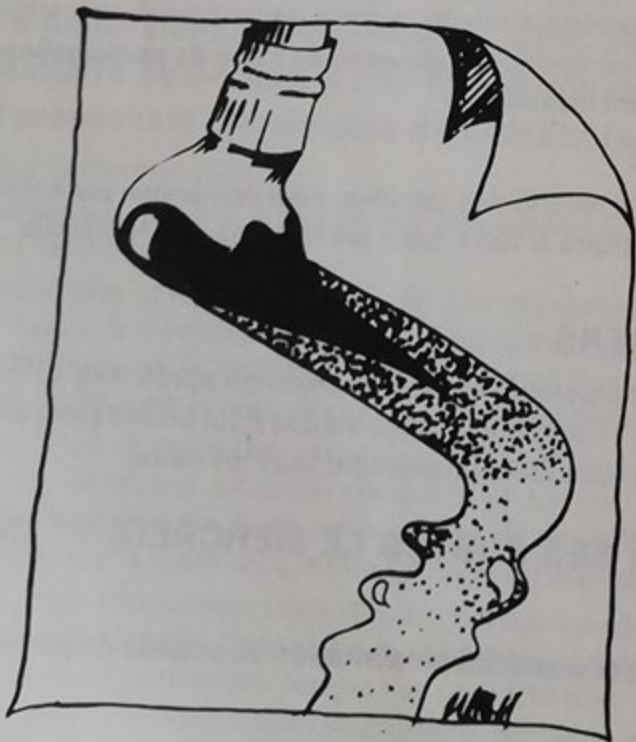
D'autre part, il est nécessaire que les enfants aient aussi une éducation musicale.

En définitive, la danse ne s'apprend pas comme un sport, par le seul effort physique et de l'entraînement corporel. Il s'agit en plus, de développer la personnalité de chacun car la danse est aussi un travail d'esprit et d'expression personnelle.

C'est justement dans cette double formation corps-esprit que réside la difficulté, aussi bien pour l'élève que pour le professeur.

Ecole Jean Jaurès de 14 h à 18 h (enfants à partir de 6 ans) par groupe (la répartition se fera à l'inscription).

Animatrice : Corinne Novotnick



## ATELIER DESSIN

La pratique du dessin et de la peinture chez l'enfant, c'est tout d'abord l'expression de l'imagination, de la sensibilité, de l'intelligence et de la sensualité. J'ajouterai à cela que l'expression plastique est aussi une approche de l'Art et des Artistes du monde entier (arts Européen, Africain, Asiatique, etc).

Les exercices proposés à l'atelier reposent sur deux grands axes :

1) Observation de ce qui existe autour de soi et de ce qui se passe en soi.

2) Déblocage du geste du corps et de certains préjugés. Ceci dans le but d'amener peu à peu les enfants à acquérir suffisamment de confiance en eux pour personnaliser leurs peintures tant au niveau du sujet, que des formes, des couleurs et des outils employés.

Il faut préciser qu'il ne peut y avoir déblocage si les enfants n'ont pas le droit de se «salir». Aussi, j'insiste pour que les enfants viennent en peinture avec de vieux habits, de vieux tabliers, de vieilles chaussures. Le travail proposé à l'atelier ne peut avoir aucune répercussion positive chez l'enfant si celui-ci est comprimé par la nécessité de rester propre.

Animatrice : Claudie FABRE

ATELIERS DES MARTINETS : 13 avenue du 19 Mars 1962. De 9 h à 12 h (par groupe).

ATELIERS JEAN-JAURES : Ecole Jean-Jaures. De 14 h à 17 h par groupe).



## ATELIER MUSIQUE

- 9 h à 12 h : non-débutants piano,
- 14 h à 18 h : débutants à partir de 6 ans  
Ecole Jean Jaurès.

Bien des problèmes sont apparus l'an dernier. Deux professeurs ont suspendus leurs activités en cours d'année et bon nombre d'enfants ont été déroutés.

Cette année, un nouveau professeur (Mme Goffin de Montataire) animera cet atelier et gageons que son expérience et ses méthodes d'approche de la musique contribueront à donner les bases musicales aux jeunes afin que cette forme d'expression fasse réellement partie de leur environnement.

L'atelier musique proposera donc une période d'initiation, d'approche du monde musical, ainsi que l'étude du solfège et la pratique d'un instrument.

La répartition dans les cours s'effectuera lors des inscriptions.

**Animatrice : Mme GOFFIN**



## ATELIER GUITARE

Pour les enfants à partir de 10 ans.

Par le solfège, l'écoute, la pratique, cet atelier a pour but de comprendre et d'aimer la guitare.

Le développement de l'initiative et de la création, la persévérance sont également des objectifs de l'atelier.

**Animateur :  
Francis SOUFFLARD**

Le mardi de 19 à 21 h (par groupe)

et le samedi de 14 à 17 h (par groupes)

— Ecole Jean Jaures.

## Le Centre aéré du mercredi : ● ● LES BIBLIOTHEQUES ● ●

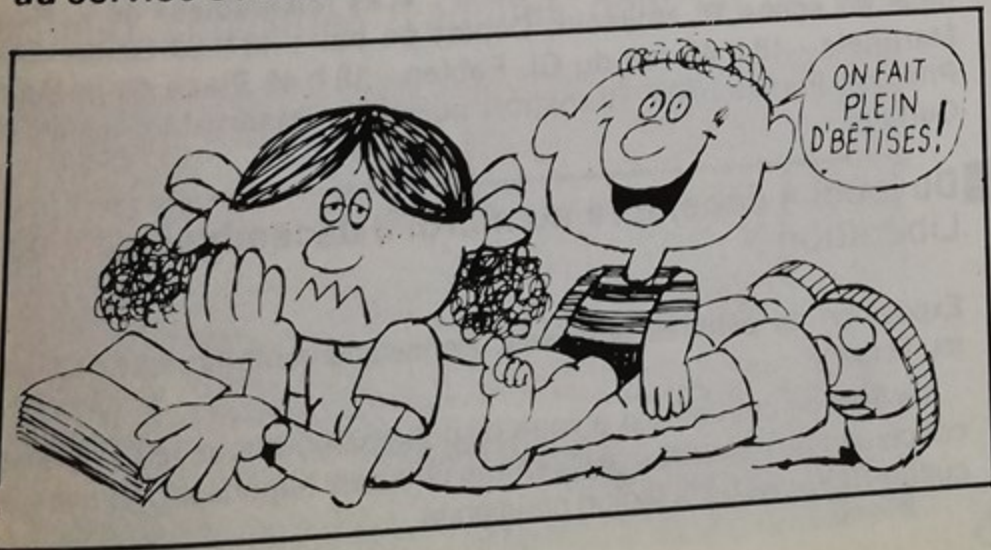
Il ouvrira ses portes le mercredi 1<sup>er</sup>  
octobre, au Petit Château

Plusieurs possibilités sont offertes :

- 1) L'enfant est accueilli de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Il rentre chez lui prendre son déjeuner. Il devra se munir d'un ticket de participation.
- 2) L'enfant est accueilli de 9 h à 17 h. Il prendra son déjeuner au restaurant scolaire. Il devra se munir d'un ticket de participation et d'un ticket de cantine.
- 3) L'enfant est accueilli de 14 h à 17 h. Cette formule est gratuite.

Une garderie est organisée de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h afin de faciliter la participation des enfants dont les parents travaillent tous les deux.

Un ramassage en car sera organisé. Les fiches d'inscription pour le Centre aéré sont à votre disposition au service scolaire.

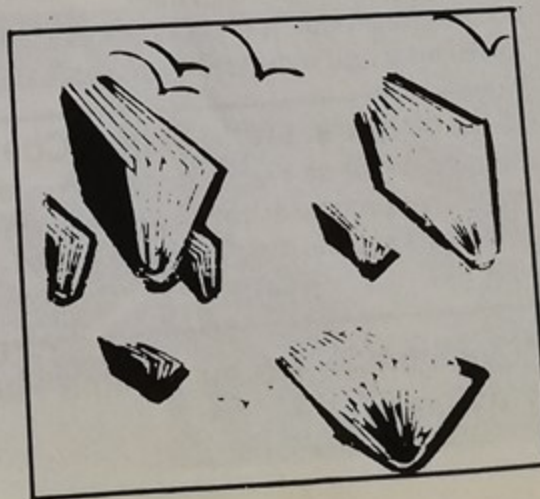


Deux bibliothèques sont à votre disposition. Elles sont ouvertes gratuitement à tous les habitants de Montataire. Elles totalisent 30 000 volumes d'un choix varié tant pour enfants que pour adultes.

### HORAIRE D'OUVERTURE :

- Bibliothèque E. Triolet, rue Jacques Decour :**
- Mardi de 14 h à 19 h,
  - Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30,
  - Jeudi de 14 h à 18 h,
  - Vendredi de 14 h à 18 h,
  - Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- Bibliothèque P. Eluard, 4 rue des Déportés :**
- Lundi de 14 h à 17 h,
  - Mardi de 14 h à 18 h,
  - Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
  - Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
  - Vendredi de 14 h à 18 h,
  - Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.





## Le programme culturel du trimestre

Les vacances sont achevées. Cela a été pour certains, des moments de loisirs, de lectures, de découvertes... Pour cette rentrée, le service culturel municipal continuera à répondre à ces besoins de loisirs et de connaissances. Sur le plan culturel, la municipalité s'est donné comme objectifs : • présenter des activités permettant des informations, un apprentissage, une réflexion ; • promouvoir la qualité et permettre l'accès à toute la population ; • favoriser la création ; • faire participer les associations, la population, aux différentes actions culturelles. Afin de poursuivre ces objectifs, le Service Culturel Municipal proposera d'établir des contacts plus étroits avec l'ensemble de toutes les associations.

Lors de ce prochain trimestre, il vous sera proposé :

■ **Samedi 27 septembre** au Cinéma Palace de 15 h à 21 h :  
Cinéma : «**Diabolo Menthe**» de Diane Kurys (film français 1977).  
Premier film d'une jeune comédienne qui raconte, dans le cadre d'un lycée ses souvenirs d'adolescence. Prix des places : 12 F.

■ **Du mardi 7 octobre au samedi 11 octobre**, tous les soirs à 21 h au Cinéma Palace :



«**Vitse Side Story**». Cinq soirées - Une nouvelle rentrée de **Benoît VITSE** avec des sketches inédits : «*Il y a un truc, il y en a dix, il y en a cent, ça foisonne joyeusement*», (L'Humanité - Roger Maria). «*Benoît Vitse : il égale les plus grands*» (Le Courrier Picard). «*Un sens du comique exceptionnel*» (France Culture).  
...«*Alors dès fois je remonte tous les ressorts du comique, même les plus rouillés ; je les remonte à fond, à fond, à fond et ça éclate dans tous les sens, dans tous les coins... ET ÇA FAIT COMME UN BRUIT DE RÉVOLUTION !*» (Benoît Vitse).  
Séance exceptionnelle pour les scolaires sur demande. Prix des places : 15 F. Billet à tarif réduit (12 F) en vente dès maintenant.

■ **Dimanche 12 octobre**, stade Marcel Coene.

Pendant le championnat de France de Marathon, exposition sur l'histoire des **Jeux Olympiques** à travers les événements qui les ont marqués, événements sportifs mais aussi événement du monde en mouvement.

■ **Mercredi 15 octobre** à 10 h au Cinéma Palace et à 15 h salle sous la Coop :

Ciné-Jeunes avec «**L'anneau de la princesse**» pour les jeunes à partir de 9 ans. Prix des places : 2 F.

■ **Samedi 18 octobre, Dimanche 19 octobre et Lundi 20 octobre** (pour les scolaires, sur rendez-vous) :

3<sup>e</sup> **Week-end mycologique** organisé par la société mycologique de Montataire en collaboration avec le service culturel. **Samedi 18**, cueillette des champignons. 9 h : rendez-vous place de la mairie pour départ collectif en voitures individuelles. 14 h : 2<sup>e</sup> départ - rendez-vous place de la Mairie. 18 h : identification et mise en place de l'exposition. **Dimanche 19** : exposition gratuite place de la Mairie de 10 h à 17 h.

■ **Samedi 25 octobre** : Cinéma Palace de 15 h à 21 h :

Cinéma : «**Sale rêveur**» de Jean-Marie Perier (film français 1978), avec Jacques Dutronc - Léa Massari - Jean Bouise - Maurice Benichou - Nathalie Perier.

«*Conte désenchanté et amer. SALE RÉVEUR est, avant tout, un hommage au cinéma américain : Jérôme (J. Dutronc) ne vit que par et pour les clichés prodigués par Hollywood. Son seul luxe, le rêve, sera détruit par la réalité.*»

■ **Du samedi 1<sup>er</sup> novembre au lundi 3 novembre**, église notre-dame de Montataire de 10 h à 17 h.

EXPOSITION : «**Graffitis**» de **Serge Ramond**.

Pendant des siècles, dans les églises, les châteaux, les prisons, le peuple s'est exprimé. Peu de moyens, sinon que de gratter la pierre, d'exprimer sa haine, sa joie avec un morceau de métal sur les murs de son environnement. Ces témoignages, Serge RAMOND les a cherchés pendant des années, les a répertoriés ; il a moulé ces traces du passé, les a reproduites en plâtre ou sur papier. C'est par amour de l'art, pour son intérêt de l'histoire (histoire de la vie quotidienne) que Serge RAMOND a rassemblé des centaines de graffitis. Ces dessins, quelques moulages seront présentés pendant le week-end de la Toussaint en l'église Notre-Dame. Double hommage à la pierre.  
Lundi 3 exposition réservée aux scolaires sur rendez-vous. Vernissage vendredi 31 octobre à 18 heures.

■ **Mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, samedi 22 novembre**, cinéma Palace à 21 heures :

■ **Vendredi 21 novembre**, salle sous la Coop à 21 heures  
«**Rie Mec**», par les **Mime Vincent et Chenu**, création au Festival de Médé (Bretagne).

Les deux membres du **Ressort à Vapeur** vous présenteront : - Franck and stein, l'abominable histoire du monstre. - Ouest terne, deux cowboys dans un duel. - J'irai cracher sur vos langues, un combat de karaté réglé au millimètre. Prix des places : 15 F. (billet à tarif réduit 12 F en vente dès maintenant). Séance exceptionnelle pour les scolaires sur demande.

■ **Jeudi 27 novembre**

## Les Misérables

Victor HUGO mis en scène par Robert HOSSEIN

PS  
PARAIS DES SPORTS



Sortie au Palais des Sport à Paris : «**Les Misérables**» de V. Hugo, mise en scène R. Hossein. Départ en car : 18 h 30 Centre Com. Martinets - 18 h 40 rue du Cl. Fabien - 18 h 45 Place de la Mairie. Prix des Places : 70 F (transport compris). Réservation au Service Culturel.

■ **Du jeudi 4 décembre au mardi 9 décembre**, salle de la Libération :

Exposition de **peintres amateurs**. Renseignements au service culturel municipal).

Le Service culturel est à votre disposition pour tous renseignements concernant les activités des centres culturels régionaux, maisons de la culture, théâtres de la région parisienne...



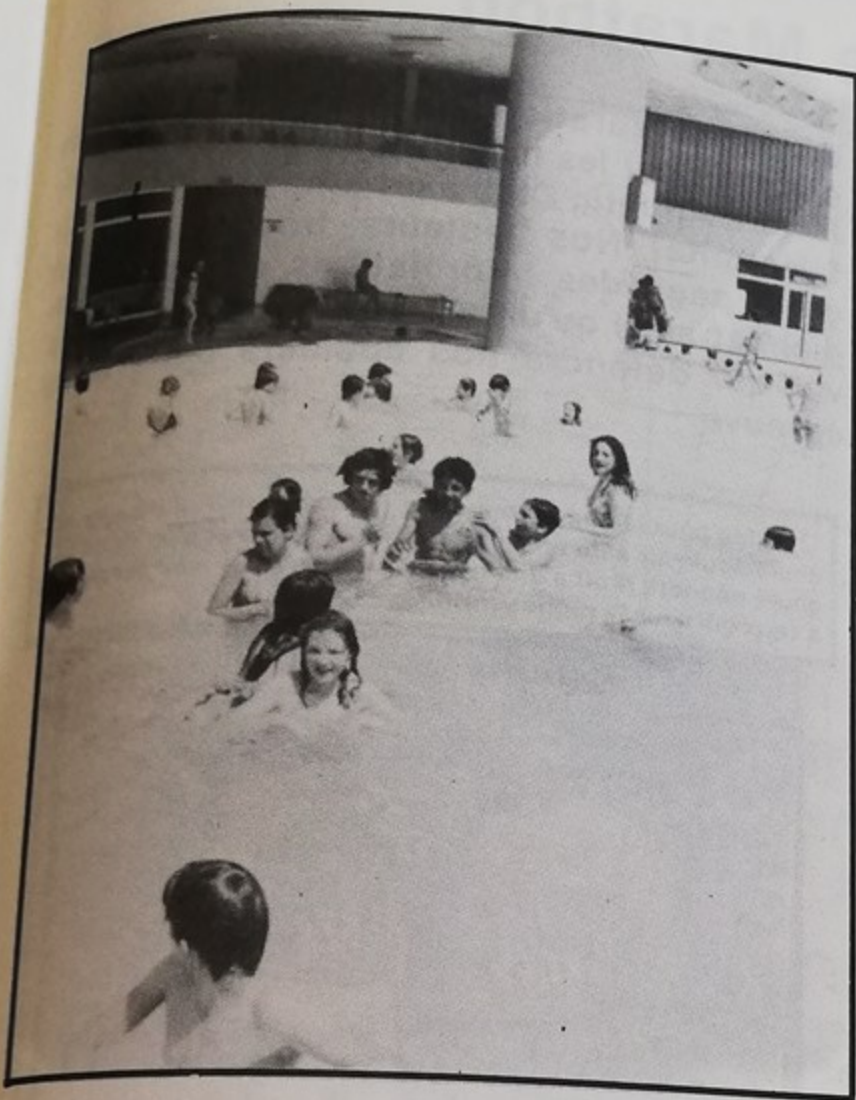
## Centre aérés et de loisirs : le bilan de l'année 1980

**A** lors que la rentrée scolaire est chose faite, c'est l'heure du bilan pour le Centre aéré, le Centre de loisirs et le Centre maternel. Si l'on fait la moyenne sur les deux mois d'été, ce sont environ 330 enfants qui ont fréquenté journalièrement les trois centres.

Seize sorties camping auront été organisées ainsi qu'une journée à la mer et une aux Hortillonnages à Amiens.

Les activités de ces deux mois ont été variées, avec une innovation cette année, des randonnées à bicyclette. Les traditionnelles activités d'intérieur ont été relayées, lorsque le temps le permettait, par de grands jeux d'extérieur : jeu de l'oie, jeu de piste, chasse au trésor. Il est à signaler également des sorties à la piscine, ainsi qu'un défilé, haut en couleurs, à travers la Ville, réalisé par les enfants du Centre maternel. Une kermesse clôturait cette promenade.

Au chapitre des finances, l'effort consenti par la Municipalité pour le prix de revient total aura été de 60 millions d'anciens francs. Fin août, une réunion devait avoir lieu avec l'ensemble des personnels ayant travaillé aux Centres et auxquels s'étaient joints des élus parmi lesquels Mme Claux, responsable de la Commission des Centres aérés. De nombreuses questions ont été soulevées, en particulier par les parents présents, ce qui a permis d'examiner d'un point de vue critique les activités de ces deux mois. Rendez-vous a été pris pour la préparation du budget 1981 afin que soient mieux pris en compte les besoins des enfants de Montataire en matière de loisirs.



## Sur les traces de notre passé

**C'**est au mois de juillet qu'une équipe d'archéologues a entrepris de fouiller l'emplacement situé derrière le «petit château» où étaient visibles plusieurs sarcophages depuis quelques années. Sous la conduite de Mlle Patin de St Leu d'Esserent et avec la participation de la Société archéologique de Creil et le renfort de quelques bénévoles dont le Conservateur du Musée des antiquités nationales de St Germain en Laye et le correspondant des antiquités historiques de l'arrondissement de Senlis, les travaux devaient durer une dizaine de jours. Armés de spatules, de pinceaux, de pelles et de beaucoup de patience les participants dégageaient dans un premier temps des «tombes en fosses» où furent mis à jour deux squelettes d'adultes dont un de femme

comme le révélait la présence d'objets funéraires. Datée du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, époque de la dynastie des Mérovingiens, fondée par Clovis, ces tombes recelaient quelques objets précieux pour l'étude archéologique et ethnographique : une pince à épiler en bronze ainsi qu'une paire de broches, des perles en verre... Remis entre des mains compétentes pour être analysés ces objets deviendront par la suite propriété de notre ville et seront exposés au public.

Par manque de crédit de la part du ministère de la culture et de l'environnement, les fouilles devaient être interrompues, mais il faut souhaiter qu'elles puissent reprendre dans les années à venir. Les premiers habitants de la lointaine Mons ad Therram ont sans doute bien d'autres secrets à nous livrer !













# Tournoi international Espoirs version 1980, une réussite exceptionnelle

**P**our sa 7<sup>e</sup> édition, le Tournoi Espoirs aura, de l'avis général, gagné en qualité et en popularité. Huit équipes engagées, choisies sur les 22 clubs qui avaient fait acte de candidature, et parmi lesquelles le vainqueur 1979, le RSC Anderlecht, sept nations représentées, des clubs aux noms prestigieux tels le FC Bruges ou encore le Real de Madrid qui devait s'adjuger le titre, autant de sérieux atouts pour offrir aux amateurs de foot-ball un spectacle de très haut niveau. Un autre motif de satisfaction devait nous être donné par la bonne disposition d'esprit des joueurs, les multiples contacts noués, qui firent de notre tournoi, plus encore que les précédents, un riche lieu d'échanges et d'amitié.

C'est somme toute en bonne logique que les jeunes du Real de Madrid triomphèrent de l'épreuve en battant le FC Bruges, après que les jeunes yougoslaves de Split nous eurent donné un bel aperçu de leur talent offensif en infligeant un sévère 10 à 1 au club de Stuttgart. Bien qu'arrivant en dernière position, notre équipe locale eut le grand mérite de ne pas s'incliner devant le futur vainqueur.

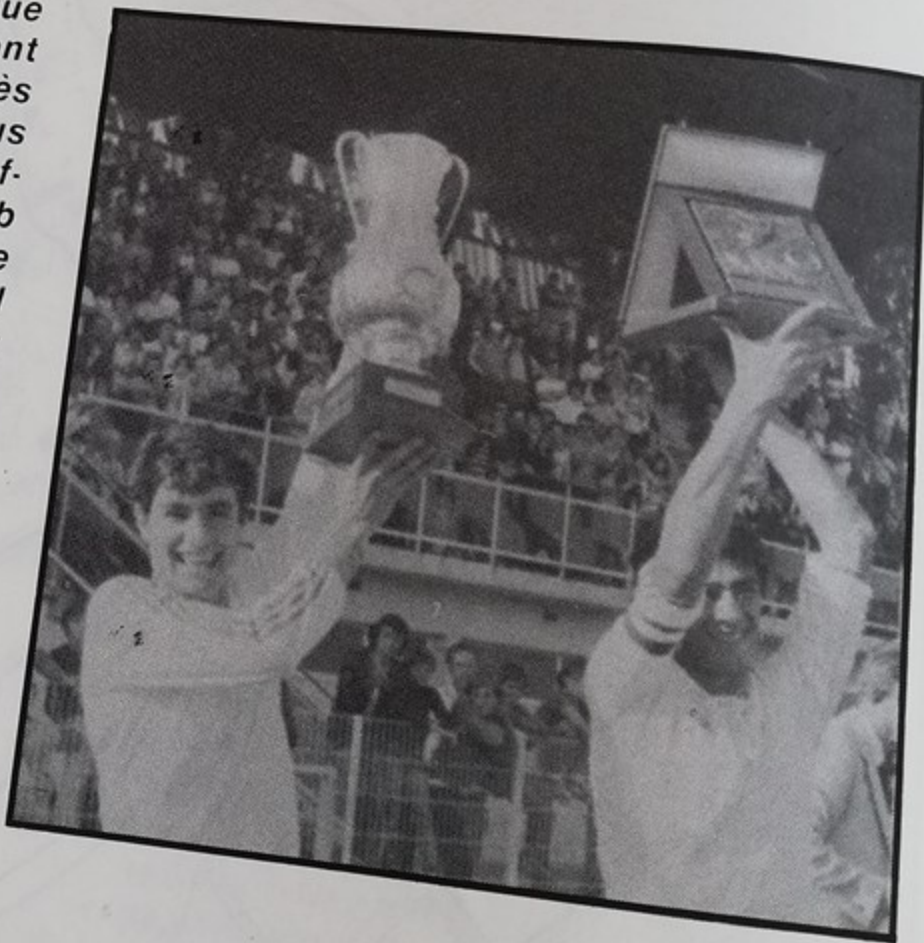
Cinq belles journées donc pour les amateurs de ballon rond et que nous devons à toute l'équipe de bénévoles venue prêter main forte à l'O.M.S., aux employés de la Ville qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer à ces journées un succès sans fausse note. En leur adressant nos plus vifs remerciements, nous pensons également au nombreux et fidèle public dont le soutien assura le succès populaire de ces journées.

Au chapitre des finances, le point noir de-

meure, la minceur des crédits de l'Etat puisque en dehors de la subvention de la Jeunesse et des Sports, les charges sont assumées par la municipalité, le Conseil général qui nous verse une subvention, les recettes et les annonceurs privés.

En préparant le tournoi 1981, nous formons le souhait de parvenir à un financement plus équitable afin que le tournoi puisse continuer à grandir en audience et en popularité.

J.P. BESSON  
Président  
de l'O.M.S.



**forclium**

Société de force et lumière électriques  
Centre d'affaires Paris-Nord  
Bâtiment Ampère n° 1

93153 LE BLANC-MESNIL - Tél : 865.42.41.

TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES - TOUTES PUISSANCES  
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE SOLAIRE - AUTOMATISMES

Direction régionale de Paris-Nord-Est : 2, rue G. Peri, 93203 SAINT DENIS  
Tél : 821.61.90

Centre de Beauvais : 37 rue Gambetta B.P. 220  
60008 BEAUVAIS CEDEX - Tél : 448.16.42.



# Au rendez-vous des Anciens

## Une maison pour nos anciens

C'est désormais dans le cadre verdoyant du parc Marcel Cachin que nos anciens pourront se rencontrer puisqu'ils disposent maintenant d'une véritable maison à la fois spacieuse et confortable. Entièrement réalisée par le personnel des services techniques de la ville, elle est à la fois un lieu de détente et un lieu d'activité.

Afin de permettre aux habitants de notre ville de prendre connaissance de cette réalisation, la maison du 3<sup>e</sup> Age sera inaugurée le :

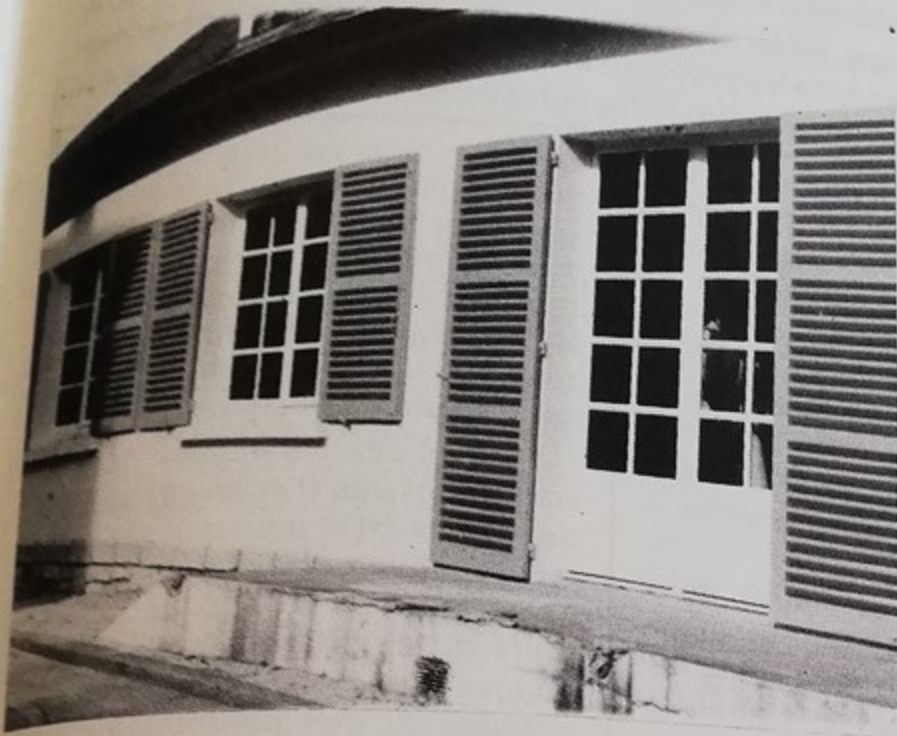
**4 OCTOBRE A 15 H**

Toute la population y est cordialement invitée ainsi qu'au vin d'honneur qui suivra.

Cette maison du 3<sup>e</sup> age portera le nom de M. Cachin, les élus de la ville désirant associer cette réalisation à la mémoire du dirigeant ouvrier. Une exposition sur sa vie et son activité sera présentée au public.

Rappelons pour terminer que la maison du 3<sup>e</sup> age est ouverte à tous les retraités de notre ville et qu'aucune cotisation n'est demandée. On peut y pratiquer divers jeux de société, s'y adonner à des travaux manuels. Une salle de télévision et de lecture, est ouverte et un labo-photo attend les amateurs d'art photographique. Un goûter copieux est servi journallement.

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au samedi inclus de 13 h 30 à 18 h.



## Du Diamant pour Mr et Mme Morgen

Mr et Mme Morgen ont fêté samedi 30 août leur soixante ans de vie commune. Evénement exceptionnel qui avait réuni autour des époux toute leur famille ainsi que des amis. Cérémonie émouvante aussi lorsque Mr Trin, maire, devait rappeler tout le chemin parcouru depuis ce 31 juillet 1920 date à laquelle Mlle Alexandrine Perrin et Mr Morgen devaient lier leur destinée dans notre mairie. 60 années d'existence commune à l'image de la vie des travailleurs faite de labeur, de difficultés mais aussi de joie et d'espoir. Mr Trin soulignait toute l'estime et la sympathie acquises au fil du temps dans le monde du travail, aux «100 000 chemises» puis au «pyjama» pour Mme Morgen chez Marinoni où Mr Morgen devait passer 47 ans de sa vie.

Pour ces noces de diamant, quatre générations s'étaient retrouvées autour de nos sympathiques octogénaires et ce fut dans la détente et la bonne humeur parmi les fleurs et le champagne que cette cérémonie devait prendre fin. Nous nous associons, pour conclure, à l'hommage des parents et amis en adressant à Mme et Mr Morgen nos plus sincères félicitations et en souhaitant les retrouver pour des noces de platine.





# Cette page est à vous !



## DES LECTEURS NOUS ECRIVENT :

Monsieur le Maire,

Habitant la rue de la République, j'ai constaté que des travaux de gravillonnage étaient entrepris. Je suis bien d'accord pour qu'on entretienne les chaussées, mais n'aurait-on pas pu mettre de l'enrobé car il faut bien avouer que les gravillons ne sont pas l'idéal. Il se produit des projections nuisibles pour les voitures et elles causent de la gêne aux piétons. Je pense que je ne dois pas être la seule personne à avoir connu ce genre de désagrément. Alors pourquoi une telle opération ?

M. D.

Rue de la République.

Les services techniques de la Ville ont fait la mise au point suivante :

Le Conseil Municipal a inscrit au budget primitif 1980, sur proposition de la Commission travaux, des crédits pour effectuer le « gravillonnage » des rues Abel Lancelot, Jean Jaurès et de la République.

Ces travaux ont été exécutés au début du mois de juin et bon nombre d'entre vous se sont demandés les raisons d'un tel procédé qui, convenons-en présente, du moins pendant quelques jours après son application, des inconvénients.

Ce « gravillonnage » est en réalité un véritable revêtement. Il se réalise en quatre étapes successives : balayage de la surface à trai-

Nous poursuivons dans ce numéro du bulletin municipal la publication du courrier toujours plus nombreux à nous parvenir. Comme vous le savez, nous attachons une grande importance à cet échange de points de vue car le débat d'idées est la clé de la démocratie et de la gestion sociale que nous voulons. En publiant ces quelques lettres dont nous remercions les auteurs, nous formons le souhait d'en recevoir beaucoup d'autres, d'ici la parution du prochain bulletin afin que l'expérience s'enrichisse et que se vivifie le débat entre notre population et ses élus.

ter, mise en place d'une émulsion (liant bitumeux), mise en place d'un revêtement mono-couche porphyre (gravillons), compactage et enlèvement de l'excédent.

L'épaisseur totale de ce revêtement est d'environ d'un demi-centimètre (ce qui évite tous les problèmes de mise à niveau des accessoires de voirie (bouche à clé, tampons d'égoût etc...).

La chaussée se trouve donc ainsi complètement fermée et retrouve son étanchéité (le principal ennemi des voies étant l'eau et les infiltrations).

L'intérêt de cette méthode réside donc en un traitement rapide, efficace et peu onéreux des voiries vieillissantes.

Ce ne sont donc pas des travaux neufs mais un entretien normal qui réalisé tous les un ou deux ans, permet d'éviter la réfection complète du corps de chaussée qui coûte très chère (environ trois fois plus uniquement au niveau du revêtement de surface).

M. Pouillard  
Directeur des Services  
Techniques

Monsieur le Maire,

Profitant du Courrier des Lecteurs mis à la disposition des habitants de notre ville dans le bulletin municipal, je me permets d'attirer votre attention sur l'état d'abandon de la Cité des Martinets et plus particulièrement de la rue Maurice Thorez.

En effet, habitant le quartier depuis neuf ans, ce qui correspond en gros à la mise en location de l'immeuble adossé, j'ai pu constater la lente dégradation de la voirie et des abords, dégradation qui s'est accentuée ces derniers temps. Avant de rentrer dans le détail, une remarque s'impose. Cette

rue n'a jamais été terminée. La situation provisoire de 1972 est toujours de mise en 1980, ce qui a pour originalité que la dite rue commence au numéro 80 et finit au 90 ? Pour ce qui est du détail, une simple visite du Conseil Municipal suffirait pour comprendre !

Dans ces conditions, ne conviendrait-il pas d'intervenir auprès de l'Office HLM pour que cesse un tel état de fait. Il y a urgence à agir et je connais beaucoup d'habitants du quartier qui sont prêts à bouger. Nous ne serons pas des locataires et des contribuables de seconde zone !

M. et Mme B.

60160 Montataire

Bravo pour les feux tricolores sur la déviation face à la ferme Vasseur.

Mais je vous signale encore deux points dangereux :

1) Lorsque l'on vient du centre de Montataire et que l'on doit tourner au rond point des Forges pour revenir dans la rue Mertian avec un deux roues le soir à 17 h 30, faites l'expérience, vous comprendrez ; là aussi des feux seraient nécessaires.

2) Le croisement rue Viellard-rue Louis Blanc n'est pas signalé et une haie vive empêche la visibilité ; quand on doit traverser la rue Louis Blanc ou sortir de la rue Viellard, le risque est grand.

J'oubliais aussi de vous demander de ne pas oublier, quand il y a du verglas, de saler les côtes. En ce qui me concerne : rue Viellard, rue Abel Lancelot, l'an dernier un camion est passé, mais il était vide, alors j'ai chuté.

Voilà mes quelques remarques mais je vous remercie pour ce que vous faites. Salutations

Mme Bronsart



# AVIS A LA POPULATION

## SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage  
Rue Buhl, à Creil 425.25.22

## ELECTRICITE

Régie Communale d'Electricité  
1, rue R. Rolland, Montataire 425.57.38

## GAZ DE FRANCE

Service Haute Pression (GGTRP)  
58, rue J. Jaurès Creil 455.08.81  
82, rue J. Jaurès Creil 455.14.70

## MATERNITES

Creil tél. Centre hospitalier Creil 425-76-90  
Senlis 453-01-71

## HOPITAUX.

Creil (Centre hospitalier) 425.76.90  
(Hôpital privé) 425.00.87  
Senlis 453.01.71  
Beauvais 445.04.94  
Clermont (Hôpital général) 450.04.28  
(Hôpital Psychiatrique) 450.08.60  
Compiègne 420.99.20  
Chantilly 457.31.40

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Pompiers de Montataire 425.58.87  
Pompiers de Creil 18

## POLICE

Commissariat de Police de Montataire 425.57.47  
Commissariat de Creil 425.17.17  
Gendarmerie de Montataire 425.57.14  
Police-Secours 17

## TAXIS

GAZET 425.12.56  
ROMAIN 425.36.29  
MOTTE 425.08.21  
LEGAY 425.58.11  
Borne d'appel 425.51.45

## DENTISTES

LANGLOIS, 82 rue Victor-Hugo 425.53.75  
DHALLU-GEFFROY, 56 rue de la République 425.57.93  
POLYCLINIQUE, rue A. Desnosse 425.77.58

## AMBULANCES

Ambulances de Montataire 425.79.71

## INFIRMIERS

CENTRE MUNICIPAL DE SOINS  
Parc M. Cachin  
Mme HEURTEUR-MONVOISIN 425.75.31  
73, rue J. Jaurès  
M. LESAGE, 84 rue A. France 425.73.59  
M. Guy SALMONA 425.27.10  
86 bis rue J. Jaurès 425.14.24  
Mme Claudie BULLIARD  
6, rue V. Hugo  
60 160 Thiverny 425.78.78

## DOCTEURS

HANNOUN, 31 rue R. Salengro 425.60.46  
KESSLER, 4 rue de Condé 425.44.48  
LEVY, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24  
COHEN, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24  
BENEGMOS, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24  
SALMONA, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24  
AZOULAY et CHAPTINEL, radiologues  
86 bis, rue J. Jaurès 425.45.88  
ARTIGUES et ARGUT  
3 rue P. Vaillant Couturier 425.32.03

## PHARMACIENS

FOUCHER, 96 rue J. Jaurès 425.43.52  
C. BOURRACHOT, 62, rue de la Répu. 425.52.88  
LAFONT, 162 rue J. Jaurès 425.05.63  
Mme SEIGLE, Centre Commercial des Martinets 425.21.24



## TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Nous vous signalons que désormais les pharmaciens seront fermés le dimanche, à l'exception des pharmacies de garde.

Chaque soir, trois officines sont de garde de 19 h à 22 h, pour les communes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-St-Paul. La pharmacie la plus proche de Montataire est indiquée en vitrine.

Après 22 h, seul le Commissariat de Police peut indiquer l'officine de garde la nuit, pour les quatre communes.

Supplément au Travailleur de la Région Creilloise.  
N° de Commission Paritaire : 52 362.  
Directeur de publication : M. Bambier.

Imprimé à la Mairie de Montataire



## Prenez note ...

LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE MONTATAIRE organise une sortie-champignons le samedi 18 octobre 1980.

Ouverte à tous, cette sortie servira de tremplin à une exposition, désormais traditionnelle, et qui aura lieu cette année les 19 et 20 octobre.

Pour tous renseignements s'adresser en mairie. Alors avis aux amateurs de fricassée !

## Contrôleur des Impôts.

Le dernier vendredi du mois, à la mairie (sous-sol) de 14 h à 16 h.

## Les permanences de vos élus

Monsieur Robert TRIN, Maire, tous les jours de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.

Messieurs et Mesdames les Adjointes et Conseillers : sur rendez-vous.

Permanences de Mmes et MM les Adjointes au Maire : Bureau des Adjointes (sous-sol de la mairie).

M. BROCHOT, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h.

Mme CLAUDY, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 30 à 18 h 30.

M. HACHE, le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h à 19 h.

M. COUALLIER, le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 30.

Mme LENNE, le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 15 h 00 à 16 h 30.

M. GAMBIE, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 17 h à 19 h.

M. LARTIGUE, le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h.

M. BESSON, le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 11 h à 12 h.

Mmes et MM. les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.



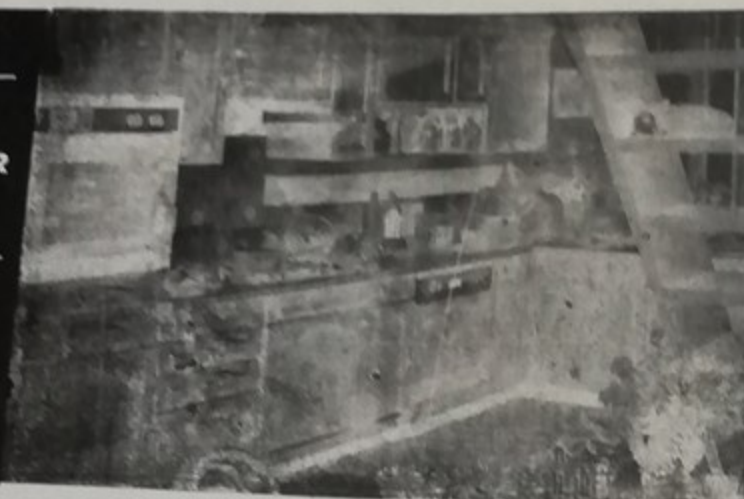
Meuble - Carrelage

**MONTATAIRE  
MOBILIER**

**ROUZIER Jacques**

Ameublement - Style  
Literie - Cuisine  
60160 MONTATAIRE

Tel. : 425 69 45



Plomberie - Electricité

**ELECTRO  
MENAGER**

**DACHE Philippe**

Service après-vente  
60160 MONTATAIRE

Tel. : 425 26 73

**Lucette  
Fleurs**

INTERFLORA



24, Rue de la République

60160 MONTATAIRE

Tél. 425.64.61



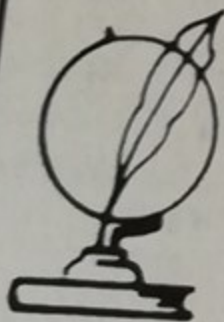
Pour tous vos problèmes  
financiers, une seule  
adresse, celle de  
L'ECUREUIL

**La Caisse d'Epargne  
vous offre :**

- Des placements discrets et sûrs,
- Une assurance vie pour une prime modique,
- Le chéquier accepté partout.

**VENEZ NOUS CONSULTER  
A MONTATAIRE**

65 bis, rue Jean-Jaurès  
Tél : 425.73.70.



**LIBRAIRIE**

**PAPETERIE**

**M. LEMAIRE**

- Matériel scolaire
- Choix de matériel pour travaux manuels

► Bureau : Tél. 455.98.65

B.P. 6 Cramoisy 60660 Cirès-les-Mello

► Magasin : Tél. 456.64.30

14 rue de la Croix Aude

60340 Saint-Leu-d'Esserent  
(rue de l'église prolongée)

**OUVERT AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT ET COLLECTIVITÉS SEULEMENT**